



## UNE NOUVELLE PUBLICATION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE LA LISTE MENSUELLE DES PHONOGRAMMES

**L**A Bibliothèque nationale publie depuis septembre 1981 la *liste mensuelle* des phonogrammes déposés au titre du Dépôt légal. Ce document, dont un cumulatif annuel est prévu pour 1982, recense sur douze mois environ 13 000 disques et cassettes, produits, édités, distribués ou importés par plus de 300 déposants. Il constitue, conformément à la vocation d'exhaustivité du Dépôt légal, la base la plus capable de rendre compte de l'édition française en matière de phonogrammes.

Actuellement, ces listes se présentent sous une forme schématique : elles ne comportent ni index, ni notices catalographiques complètes. Les documents annoncés sont classés par marque, et à l'intérieur de chaque marque par numéro de catalogue : sur ces deux points nous faisons un travail de vérification scientifique, et procédons à tous les renvois : de marque à marque pour les labels incertains et les doubles labels, de référence à référence pour les documents qui comportent plusieurs composants, et même de numéro informatique à numéro de catalogue pour les marques dont la gestion est automatisée.

Ces listes sont surtout destinées aux personnes chargées des acquisitions dans les bibliothèques publiques et les discothèques d'entreprises. Le *Répertoire annuel* marques-distributeurs publié par la B.N. depuis 1978 en est le complément indispensable : en effet, hormis les nouveaux distributeurs qui sont donnés en annexe chaque mois, tous les autres se trouvent avec leurs adresses dans ce répertoire. Un cumulatif annuel est prévu pour 1982 : il constituera le catalogue par marques de la plupart des éditeurs et importateurs français de phonogrammes. L'inté-

rêt de ce type de publication pour les recherches rétrospectives est capital.

Dans leur forme actuelle, ces listes ne sont pas parfaites, et grâce à l'automatisation en cours de la Bibliothèque nationale, nous espérons leur donner, dans un avenir proche, tous les compléments que les bibliothécaires et l'ensemble des personnes intéressées par l'édition phonographique, sont en droit d'attendre : notices plus complètes, mais aussi index des marques, auteurs, titres, interprètes, et sans doute un plan de classement systématique en fonction du contenu des enregistrements.

Passer du précatalogage actuel à un catalogage scientifique ne pourra se faire qu'en plusieurs étapes, et peut-être modulées de façon différentielle suivant les genres. La Bibliothèque nationale a prévu une annonce à deux niveaux :

– la signalisation rapide de l'exhaustivité du Dépôt légal, disponible un mois après le mois du dépôt sous forme de périodique imprimé.

– la constitution d'une base de données des phonogrammes, comportant des notices scientifiques et tous les index souhaitables, et couvrant non seulement le Dépôt légal mais l'ensemble des acquisitions, dons, échanges de la Phonothèque nationale. Cette réalisation ne sera effective qu'à moyen terme.

Nous travaillons pour donner corps à ces projets auxquels les moyens sont aussi nécessaires que les idées.

**Gérard Cohen**

### Rédaction des notices.

## A

### A. B. R. (JADE)

7817	CHANTS REVOLUTIONNAIRES DE NOTRE HISTOIRE : VOL. 4 // R. DUBOIS, B. NAPES	SD 30-56783
------	---	-------------

### ACCORD (MUSIDISC EUROPE)

ACC 150 018	CENTENAIRE DU METROPOLITAN OPERA DE NEW YORK : VOL. 1 : LUCIA DI LAMMERMOOR / DONIZETTI // L. PONS ...; CHOEURS ET ORCHESTRE DU METROPOLITAN OPERA DE NEW YORK ; F. CLEVA, dir	SD 30-56547 (x2)
ACC 150 022	4 SONATES POUR VIOLON ET PIANO ... / HAYDN // M. VENZAGO, p ; R. BAMERT, vl	56548 (x3)

### ACE (PATHE MARCONI EMI)

CH 42	I WANNA RAMBLE // LITTLE JUNIOR PARKER AND THE BLUE FLAMES	SD 30-56744
CH 44	RAREST ROCKABILLY & HILLBILLY BOOGIE // J. STEWART & HIS NIGHT HAWKS ; J. DALE ...	56745
CH 50	THE MEMPHIS MASTERS // B. B. KING	56746

Les mentions retenues sont donc :

- la marque.
- le distributeur, entre parenthèses.
- le numéro de catalogue.
- le premier titre ou le titre d'album.
- le premier auteur pour la musique classique ou savante ; pas de mention d'auteur pour les autres genres.
- les trois premiers interprètes, et leur fonction instrumentale éventuelle.
- la cote donnée à la Phonothèque nationale.
- le nombre de composants, entre parenthèses.